



CERTIFICAT FÉDÉRAL DE CAPACITÉ MAÇON SELON L'ART.32 OFPR





CFC maçon, selon l'art. 32 OFPr



Les maçons jouent un rôle clé dans la construction. Ils **planifient, maçonnent, coffrent, bétonnent, posent et assemblent** divers éléments pour créer des ouvrages solides, durables et sécurisés. Leur travail garantit le confort d'habitation, la résistance aux intempéries et la conformité aux exigences techniques.

Ce métier exige bien plus que de la force physique et de l'habileté manuelle. Il requiert également de la précision, de la concentration et une bonne capacité d'analyse pour assurer le bon déroulement des travaux.

Un métier polyvalent et technique

Les maçons réalisent des **murs en briques, des structures en béton et des finitions** selon les plans d'architectes et les calculs d'ingénieurs. Cela implique une grande diversité de tâches, notamment :

Travaux de construction :

- Fabrication et montage de coffrages
- Pose d'armatures et bétonnage des murs, dalles, escaliers et balcons
- Assemblage d'éléments préfabricqués
- Construction de cheminées et façades crépies

Travaux de génie civil :

- Creusement de tranchées et pose de canalisations
- Construction de systèmes d'évacuation des eaux
- Aménagement des extérieurs des bâtiments

Grâce à l'utilisation de **machines modernes**, les maçons peuvent travailler avec précision et efficacité, garantissant ainsi la qualité et la sécurité des ouvrages réalisés.

Pour faciliter la lecture du document, le masculin est utilisé pour désigner les deux sexes.

Informations sur le cours



Objectif

Obtenir le CFC de maçon. Ce certifcat fédéral de capacité donne également

accès à l'Ecole de chef d'équipe du bâtiment et génie civil.

Condition d'admission Pouvoir justifier par un ou des certificats de travail d'une activité de 5 ans au moins

dans le domaine professionnel concerné.

La période pendant laquelle se déroule la formation est prise en compte dans les

conditions minimales requises aux examens.

Déposer une demande d'admission aux examens du CFC au Portail de la Certification professionnelle pour adultes (CPA) (Admission à l'examen de fin d'apprentissage (Article 32) | État de Vaud), au même moment de votre inscription à l'Ecole de la

construction.

Certification Certificat fédéral de capacité de maçon.

Frais d'inscription 1^{er} cycle : CHF 7'600.--, sous réserve de modifications.

2^{éme} cycle : CHF 7'600.--, sous réserve de modifications.

Toute annulation de la part du participant ou de la participante doit être effectuée par écrit 15 jours avant le début du cours sous déduction d'une participation fnancière aux frais administratifs.

- Tout cours débuté est entièrement dû.
- La direction de l'école se réserve le droit de ne pas ouvrir un cours qui réunirait un nombre insuffsant d'inscription.
- Les inscriptions sont limitées et seront prises en compte par ordre d'arrivée.
- Les candidats sont tenus d'assurer un taux de fréquentation minimal de 80% selon le règlement de l'école.
- La participation au cours dépend du paiement de la finance d'inscription.
- Pour les autres cas, le règlement de l'école (disponible gratuitement au secrétariat) est applicable

Frais d'examen

Aide financière Les participants se renseigneront auprès des administrations de leur canton de

domicile.

Les participants vaudois s'adresseront à l'Ecole de la construction.

Durée Deux cycles de formation répartis sur deux ans

Plusieurs samedis + 2 semaines complètes par cycle.

Examens en mai - juin à la fin du 2ème cycle.

Dates 1er cycle : de août 2025 à mai 2026.

2ème cycle : de août 2026 à mai 2027.

Délai d'inscription 1er juin de chaque année.

Informations sur le cours



Renseignement et inscription

Coordonnées en bas de page.

Remarques

Exemple d'aide financière

A titre d'indication sous réserve de modification

Total des coûts d'écolage 15'200.- CHF

Total d'aides paritaires 4'640.- CHF

Total de l'aide cantonale 5'800.- CHF

A charge de l'étudiant 4'760.- CHF

Contenu de la formation



Travail pratique

- Travaux de maçonnerie
- Travaux de béton et béton armé
- Travaux spéciaux
- ~160 périodes

Connaissances professionnelles

- Dessin professionnel
- Calcul professionnel
- Connaissance des matériaux
- Connaissance de la construction
- ~328 périodes

Culture générale

~105 périodes

Total du nombre de périodes : ~593 périodes

Sous réserve de modification